

Ruhengeri le 3 mai 1956.
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(¹) N° 1.418/MOI.1/02

Réf. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

R 11.04.j

CULTENI NORD

B.P.9

à

KIROTSHE.-

=====

Ruhengeri



11522

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 26 avril 1956, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les demandes de permis doivent être introduite auprès de Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi à Usumbura.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

POUR L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE EN ROUTE,
L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT,

DUCENE J.-

9